

PRESENCE DU TRAMWAY N° 3 .  
=====

Juin 1962.

L'INAUGURATION DU MUSEE VICINAL DE SCHEPDAEL :

mieux qu'un succès : un triomphe !  
-----

Malgré le temps froid et pluvieux, les deux rames inaugurales du samedi 26 mai furent prises d'assaut par quelque 150 invités. Les deux convois quittèrent la Porte de Ninove respectivement à 15 h. 17 et 15 h. 19, et sous les regards ahuris des passants, cheminèrent majestueusement en direction de Schepdael. La plupart des villageois, avertis de ce passage inhabituel, se pressaient sur le seuil de leur habitation en agitant la main, tandis que les enfants poussaient de grands cris.

La première rame était composée de la motrice 9515(jaune), de la voiture "vapeur" mixte 11751(verte) et de la remorque balladeuse 8944(jaune, avec matricule provisoire 33).  
La seconde comportait deux voitures jaunes : la motrice 9603 et la remorque 19010.

L'arrivée à la gare vicinale de Schepdael fut saluée par les accords harmoniques de la fanfare locale St.Romuldus. Parmi les invités, on notait la présence de Messieurs Van Hul, attaché de cabinet de Monsieur Bertrand, Ministre des Communications; Hoens, directeur-général de la S.N.C.V.; Harmel, président de l'Union Belge des Transports en Commun Urbains; Reynaert, directeur-général de la S.T.I.B.; Thoreau, directeur de la S.T.I.A.L.; Steenackers, directeur aux T.A.O.; De Dobbeleir, bourgmestre de Schepdael, sans parler de la presse au grand complet, de la TV, des actualités Belgavoix et de tous les membres de l'Amutra.

Après le discours inaugural, prononcé d'abord en néerlandais par Mr.H.Heller, secrétaire de l'Amutra, puis en français par Mr.P.Dehon, président, Monsieur Hoens prit la parole et expliqua l'idée poursuivie par la S.N.C.V. en autorisant la création d'un Musée du Tramway. Après quoi, Monsieur Van Hul ouvrit officiellement le Musée avec une clé présentée, sur un petit coussin de teinte pourpre, par une délicieuse fillette de 6 ans.

Alors commença la visite des différents locaux, au cours de laquelle les remarques les plus élogieuses furent adressées à la S.N.C.V. pour le soin apporté à la reconstitution de l'ensemble. La visite se termina dans une couleur tout-à-fait locale, puisque l'Amutra avait inscrit au programme plusieurs dizaines de litres de bonne gueuze de Schepdael!

Ce succès nous fit bien augurer du lendemain, premier jour d'ouverture au public. Et en effet, le soleil - daignant enfin se manifester - fut le témoin du cadeau le plus encourageant qui fût: on enregistra, ce dimanche-là, 702 entrées!

Au cours des 15 premiers jours d'ouverture, c.à.d. du 27 mai au 11 juin, le Musée a reçu quelque 2.500 visiteurs.

Toute notre gratitude va, en premier lieu, à la S.N.C.V. pour l'inappréciable outil qu'elle nous a confié, et ensuite à tous les membres de l'Amutra, qui ont contribué, chacun dans la mesure de ses moyens, à l'heureux aboutissement de nos efforts communs!

-----  
DETAILS PRATIQUES.  
-----

Le Musée sera ouvert de Pâques au 31 octobre, les samedis, dimanches et jours fériés légaux, de 13 à 17 h. Il sera fermé en hiver. Les visites en groupes organisés de 15 personnes au moins peuvent se faire, sur rendez-vous, les mardis et jeudis après-midis, au cours de la période de Pâques au 31/10 (téléphoner à la S.N.C.V., 105, rue Bara, Bryxelles 7 - tél. 21.00.07.)

Moyens d'accès : Tram Ni à Bruxelles (Pte de Ninove), toutes les 30 minutes  
Prix du trajet simple: 9Fr. - Durée : 28 min.

Tarif des entrées: 10 Fr.

Prix spéciaux : 8 Fr. pour les membres des associations touristiques reconnues, les familles nombreuses, les invalides;

5 Fr. pour les enfants en-dessous de 10 ans, ainsi que pour les personnes faisant partie d'un groupe organisé de 15 visiteurs au moins.

Gratuité pour les membres de l'Amutra ainsi que pour le personnel (actif ou retraité) de la S.N.C.V.

=====  
NOUVELLES DU MATERIEL  
-----

Le jour du vernissage, la collection du Musée de Schepdael comptait 32 véhicules:

- 1 rame vapeur à voie normale: loc. 813 + voit. mixte C.1505 et voit. fourgon C.2000;
- 1 rame vapeur à voie métrique: loc. 1066 + voit. mixte 11751, voit. IIIe cl. 10782, et voit. fourgon teck A.2107;
- 1 rame à vapeur à voie métrique: loc. 979 + voitures de IIIe cl. A.596 et A.1209, et fourgon A.2249;
- 1 motrice électrique ouverte "Espinette" : n° 19;
- 1 train électrique "Espinette" : motrice 9004 + rem. A.1836;
- 1 motrice électrique "Charleroi" : n° 9073;
- 1 fourgon-moteur électrique : n° 9955;
- 1 train électrique de 1910 : motrice 9314 + rem. ouverte 8947;
- 1 motrice électrique de 1918: n° 9515;
- 1 motrice à deux essieux modernisée : n° 9603;
- 1 autorail-tracteur: ART. 300; *JUMET*
- 1 train autorail: AR. 193 + remorque 1344;
- 1 autorail : AR.266; *HAN/SILESSÉ*
- 7 wagons à marchandises divers ( N° : 3063, 3539, 4043, 5056, 5071, 20592 et 8168).
- 1 motrice à deux essieux: n° 10112.

La collection s'enrichira dans les prochains jours d'une remorque n° 1590 (destinée à la motrice 9073) et d'une voiture-vapeur de la série 10500, récemment récupérée dans la région de Couvin et destinée à la rame vapeur de la locomotive 979.

Le programme prévu pour le début de la saison 1963 comprend notamment:

- 1°) le passage à la peinture de l'ART.300, de la motrice 10112 et du fourgon-moteur 9955;
- 2°) la restauration de la voiture royale A.1625, de la voiture vapeur à bogies A.1853 et de la motrice électrique à bogies A. 9506.

Selon les possibilités des Ateliers vicinaux de Cureghem, des véhicules supplémentaires pourront être inscrits à ce programme. Il est à noter que d'autres véhicules sont d'ores et déjà acquis et mis en réserve dans divers dépôts ( motrice standard S.N.C.V. 9733, remorques S.N.C.V. 11620, 19010, 19220, motrice échelle S.N.C.V. 44601, deux voitures de l'Est-Ouest de Liège, cinq voitures de la S.T.I.B.,etc...)

=====

DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES .

-----

Nous avons le plaisir de communiquer ci-après la liste de la 3e série, actuellement disponible:

Photo n°	-	véhicule n°
- 21		A.1090 : voiture IIe classe (couleur crème);
- 22		A.2466 : fourgon du service électrique;
- 23		A.8417 : fourgon intercalaire, à Comblain-au-Pont;
- 24		A.8200 : motrice-arroseuse;
- 25		A.9174 : motrice électrique des lignes d'Ostende;
- 26		20 : motrice des "Tramways du Nord d'Anvers", bogies maximum-traction;
- 27		9 : même type de motrice, en livrée crème;
- 28		A.8201 : motrice-arroseuse, à La Roue;
- 29		A.9320 : motrice à 2 essieux, caisse en teck, La Roue;
- 30		A.9510 : motrice à bogies "Titanic", à Diegem.

Les photos, toutes de format 9 x 12, peuvent être commandées à la pièce ou par série entière, soit en virant anticipativement la somme de 8 fr./pièce à notre C.C.P. 449.80 (Amutra, à Bruxelles 5), soit en remettant cette somme entre les mains de notre trésorier, au cours d'une de nos réunions amicales. Joindre les timbres-poste pour envoi par lettre ou comme imprimé.

Les fiches techniques de l'Amutra continuent de paraître tous les deux mois. Nous les insérons généralement dans le n° correspondant de "Nos Vicinaux"; le problème se complique toutefois pour les membres qui n'y sont pas abonnés par notre intermédiaire. Afin d'éviter la détérioration de la fiche au cours de l'acheminement postal, nous nous proposons d'envoyer, à la fin de l'année, toutes les fiches parues, serties dans un étui en carton.

=====

LES LIGNES VICINALES DE MONS ET DU BORINAGE :  
UNE HISTOIRE DE 75 ANS

INTRODUCTION.

La loi consacrant la naissance de la S.N.C.V. a été promulguée, rappelons-le, par un Arrêté royal daté du 28 mai 1884. Les deux premières lignes furent ouvertes l'année suivante, l'une en Flandre Occidentale (Ostende - Nieuport), l'autre dans la Province d'Anvers (Anvers - Hoogstraten). Les lignes ouvertes en 1886 étaient établies dans le Namurois, le Luxembourg et les deux Flandres. En 1887, la province du Hainaut fut à son tour dotée de lignes vicinales : le 3 juin, les lignes de Charleroi à Mont-sur-Manchiennes (Place), Lodelinsart (St. Antoine) et Montignies-le-Tilleul; le 17 et le 23 décembre, la première ligne de la banlieue de Mons: Maisières - Mons - St.Symphorien.

Dans le Centre, les vicinaux ne firent leur apparition qu'en 1891, dans le Tournaisis, en 1901, et dans la région de Chimay, en 1903.

Nous nous proposons d'examiner, dans cet article, les lignes qui formeront, plus tard, le groupe connu sous le nom de "Mons-Borinage". Initialement, ce réseau comptait 11 lignes ou groupes de lignes à capitaux distincts. Ce sont, dans l'ordre de l'octroi de concession:

<u>N° de la concession</u>	<u>Dénomination du capital</u>	<u>Date d'octroi de la concession</u>
25	St.Ghislain - Hautrage et ext <sup>s</sup>	29 - 8 - 1887
27	Lignes vic. de la Banlieue de Mons	18 - 11 - 1887
35	Quiévrain à Roisin et à la frontière	28 - 2 - 1889
66	Lens - Enghien - Soignies	29 - 12 - 1894
67	Boussu à la frontière, vers Bavay	20 - 6 - 1895
101	Baudour - Lens - Bauffe	12 - 7 - 1899/15 - 1 - 1900
104	Casteau - Ch <sup>ee</sup> N.D.Louvignies	26 - 8 - 1900/31 - 10 - 1901
125	Casteau - Bracquagnies	11 - 4 - 1903
127	Lignes vic. du Borinage	17 - 6 - 1903/20 - 7 - 1903
162	Mainvault - Quiévrain - Dour - Pommeroeul	11 - 5 - 1908/13 - 4 - 1912
197	Mons - Boussu	1 - 7 - 1928

Dans un premier chapitre, nous examinerons les lignes vicinales de la Banlieue de Mons (capital n° 27). Les lignes de la périphérie (n°s 25-35-66-67-101-104-125-162) feront l'objet du second chapitre. Le troisième sera consacré aux lignes vicinales du Borinage (capital n° 127) et le quatrième, à la ligne de l'Etat Belge : Mons - Boussu (futur capital n° 197).

Enfin, dans un dernier chapitre, nous étudierons la situation de ces lignes après la fusion des différents capitaux sous l'appellation de "Lignes du groupe Mons-Borinage".

CHAPITRE I: LE CAPITAL " LIGNES VICINALES DE LA BANLIEUE DE MONS ".

Un groupe de trois lignes se trouve réuni sous cette dénomination:

- 1°) la ligne Maisières - Mons - St.Symphorien, prolongée ultérieurement vers Casteau d'une part, et vers Bray - Binche d'autre part;

- 2°) la ligne Mons - Ghlin, prolongée par après jusqu'à Baudour;
- 3°) la ligne Mons - Havré, sur laquelle viendra se greffer, beaucoup plus tard (1935), l'extension Bois d'Havré - Obourg.

1.- Maisières - Mons - Saint-Symphorien.

Le 17 décembre 1887 voyait l'inauguration de la ligne Nimy - Mons - St.Symphorien suivie, le 23 du même mois, de la section Maisières - Nimy. Venant de Maisières, la ligne joignait la Grand'Place de Mons via la rue de Nimy puis, par la Grand'Rue et la rue des Capucins, desservait la Place de la Gare. Empruntant ensuite le Bd. Gendebien, le tracé contournait la ville par le sud (via la rue des Cannniers semble-t-il), pour gagner la Place de Flandre par le Bd. Albert-Elisabeth et les rues d'Hyon, de la Halle, du Haut-Bois et d'Havré. La ligne sortait de Mons par l'actuelle Av. de la Reine Astrid puis, à l'arrêt de St.Fiacre, bifurquait à gauche pour suivre la chaussée du Roeulx, jusqu'à hauteur de l'actuel arrêt du Chemin d'Obourg. Là, le tram obliquait à droite et, grimpant à travers champs, rejoignait la route de Binche à l'arrêt de la Crêmerie. Ce détour évitait aux trains vicinaux l'ascension de la côte " Labor ", jugée trop rigoureuse ...

Le terminus se trouvait à la sortie de St.Symphorien, en direction de Binche. La ligne y était raccordée aux exploitations de phosphates.

Le dépôt, situé à Mons-Bassins (emplacement actuel), était relié à la place de la Gare par la Porte du Parc et le Boulevard Charles-Quint. En 1888, on créa une boucle autour de Mons en posant une voie le long des Boulevards Britannique, des Etats-Unis et d'Italie.

Les promoteurs de la ligne Maisières - Mons - St.Symphorien avaient escompté une bonne recette "voyageurs" sur la section Maisières-Mons, les marchandises devant être, par contre, la principale source de revenus de la section Mons - St.Symphorien (exploitation des gisements de phosphate). Ces vues s'avérèrent exactes par la suite.

Cette ligne sera appelée à jouer un très grand rôle dans la texture à venir du réseau hennuyer: prolongée de St.Symphorien à Bray-Station, en service vapeur, le 12 novembre 1923, elle sera électrifiée entre Mons et Bray-Station le 24 décembre 1930. Ce même jour, le détour effectué entre les points d'arrêt de St.Fiacre et de la Crêmerie, à Mons, sera supprimé: un nouveau tracé suit rigoureusement la grand'route, via la côte "Labor", dont la rigueur est devenue dérisoire. Le 15 février 1931, on livrera au service une toute nouvelle section, exploitée directement à l'électricité: Bray - Binche, dernier maillon de la relation directe Mons - Charleroi (actuelle ligne 90).

( à suivre )

=====

NOUVELLES DIVERSES

-----

1. Nombre de membres. Nous avons le plaisir d'annoncer que l'Amutra a inscrit son 100e membre au début de ce mois!

2. Réunions amicales ont toujours lieu le 1er mercredi de chaque mois, à 20 h., au " Jardin des Arbalétriers ", 3, rue des Visitandines, à Bruxelles I.

3. Dispositions à respecter à Schepdael.

Tout déplacement manuel de véhicule devra obligatoirement se faire en présence et sous la responsabilité, soit d'un membre du comité de l'Amutra, soit d'un membre du personnel de la S.N.C.V.; aucune exception à cette règle ne sera admise.

D'autre part, les responsables de la permanence au Musée sont instamment priés d'effectuer, à la fin de chaque journée d'ouverture, un tour d'inspection dans les locaux (vérification de la fermeture des bouches d'incendie, enlèvement des mégots encore allumés, extinction des lampes, etc...).

Le Comité demande des bras supplémentaires: nombreux sont les jeunes membres qui pourraient nous aider dans notre tâche; qu'ils considèrent ceci comme un pressant appel!